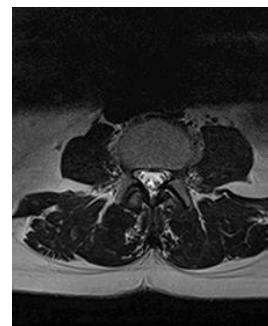


Imagerie médicale - IRM

IRM DE LA COLONNE (cervicale, dorsale, lombaire)



Pourquoi vous propose-t-on cet examen ?

L'IRM colonne permet de rechercher des pathologies telles qu'une hernie discale, tassements, pathologies tumorales, Nous pouvons effectuer des IRM de la colonne cervicale, dorsale et lombaire.

Déroulement de l'examen

Prévoyez d'être à l'hôpital 20 minutes avant votre examen afin de vous inscrire (route 190 au 1^{er} étage).

Veuillez-vous munir de votre demande d'examen, celle-ci est **OBLIGATOIRE**, sinon votre examen ne pourra pas être réalisé.

Il vous sera demandé de vous dévêter en cabine, d'ôter tous ce qui est métallique sur vous (bijoux, montre, pinces à cheveux,...) et électronique (prothèses auditives,...)

Une blouse vous sera fournie en cabine.

Vous serez allongé sur le dos avec un coussin sous les jambes.

S'il s'agit d'un examen de la colonne cervicale ou moelle cervico-dorsale, une antenne sera positionnée sur la tête. Dans le cas d'une IRM de la colonne lombaire ou dorso-lombaire, il n'y a pas d'antenne supplémentaire.

L'examen dure entre 10 et 20 minutes en fonction de la prescription.

Une **IMMOBILITE STRICTE** est nécessaire afin d'obtenir des images de qualité optimale. Il est nécessaire de suivre scrupuleusement les instructions fournies.

Il est possible que l'IRM nécessite **une injection de produit de contraste**. Un cathéter vous sera alors placé afin d'administrer le produit de contraste.

ATTENTION :

Si vous êtes porteur d'un dispositif médical implantable (pacemaker, défibrillateur, neurostimulateur, implants cochléaires,...) des précautions particulières doivent être prises avant la réalisation de l'examen. Veuillez le signaler à votre médecin prescripteur ainsi qu'à la prise de rendez-vous et au (à la) technologue.

Durée de l'examen

L'examen dure 10 à 20 minutes.

Contre-indication à l'injection de produit de contraste

L'injection de produit de contraste est contre-indiquée en cas :

- D'insuffisance rénale sévère.
- D'allergie aux produits de contraste à base de Gadolinium.
- D'allergie sévère.
- De grossesse.

Effets secondaires en cas d'injection de produit de contraste

Quelques effets secondaires peuvent, rarement, survenir tels qu'une chaleur dans tout le corps ainsi qu'un mauvais goût dans la bouche.

Après l'examen

Dès la fin de l'examen, veuillez suivre les recommandations du personnel.

Risques pertinents



Si vous êtes porteur d'un dispositif médical implantable (pacemaker, défibrillateur, neuro-stimulateur implants cochléaires, ...), des précautions particulières doivent être prises avant la réalisation de l'examen. Veuillez le signaler à votre médecin prescripteur ainsi qu'à la prise de rendez-vous et au (à la) technologue.

L'IRM fonctionne comme un aimant, il est donc impératif de signaler tout matériel métallique que vous pouvez avoir dans le corps **avant l'examen** (Pacemaker, prothèses, valve cardiaque, ...) car certains d'entre eux peuvent être une contre-indication à l'examen ou nécessitent un réglage avant et après l'IRM.



- Si vous êtes enceinte, susceptible de l'être ou si vous allaitez, informez-en le technologue ou le médecin **avant l'examen** afin de prendre les précautions nécessaires.
- La réalisation d'une IRM chez une femme enceinte est envisageable. Néanmoins, il est préférable de la réaliser uniquement en cas de nécessité absolue.

Cet examen n'est pas irradiant.

Résultats de l'examen

Le radiologue devra prendre le temps d'interpréter l'examen. Les résultats seront transmis au médecin prescripteur qui vous les communiquera.

- Dès la fin de l'examen, veuillez suivre les recommandations du personnel.
- Si une perfusion a été mise en place, un pansement compressif vous sera placé. Si vous prenez des **anticoagulants (Aspirine, Sintrom, Plavix,...)** veuillez en avertir le(a) technologue.
- **Hydratation** : En cas d'injection, nous vous demandons de bien vous hydrater après l'examen. Cela éliminera plus efficacement le produit de contraste.

Répercussions financières

Contactez le Service Financier Patients

sfp@ghdc.be

060/11.07.00 (entre 08h30 et 14h00)

Site Les Viviers

Rue du Campus des Viviers, 1
6060 Gilly

Des permanences sont organisées les lundis et mardis de 8h30 à 12h et les mercredis et jeudis de 12h30 à 16h.

Durant les mois de juillet et août, une permanence est organisée les lundis et mardis de 08h30 à 12h et le jeudi de 12h30 à 16h.

Conséquences en cas de refus ou de retrait de consentement

Le refus de l'examen d'imagerie médicale entraîne l'impossibilité de poser un diagnostic correct.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service d'imagerie médicale

Secrétariat d'imagerie médicale du lundi au vendredi de 08h00 à 17h00

✉ 060/11.48.33 ou 060/11.48.52 ✉ SecretariatRMN@ghdc.be

Rédaction	Validation	Vérification	Approbation
Jean-François Carli, Coordinateur radiologie	Luana Di Stefano, Documentaliste	Karine Sohier, Technologue en chef Imagerie médicale. Dr Christophe Ide, Radiologue James Gallo, infirmier en Imagerie médicale	Dr Pierre-Antoine Poncelet, Médecin chef de pôle Imagerie diagnostique